Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

CARRELEUR MOSAÏSTE

SESSION 2026

ÉPREUVE U70 : LANGUE VIVANTE

Coefficient : 1 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors des supports fournis par l'examinateur.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : EXPRESSION ORALE EN CONTINU (8 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : INTERACTION ORALE (5,3 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (6,7 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : CHANTIER DE RÉNOVATION D'UNE SALLE DE BAINS, ENTREPRISE FICTIVE NORTHSIDE TILING, BRISTOL, ROYAUME-UNI

L'épreuve est un oral en anglais. Elle comporte trois parties : expression orale en continu à partir d'un support iconographique, interaction orale avec l'examinateur, puis compréhension d'un court document écrit en anglais. La première partie est précédée de 5 minutes de préparation. Chaque partie dure au maximum 5 minutes. La compréhension du document écrit donne lieu à un échange en français.

Le candidat s'exprime en anglais pendant les deux premières parties. Il peut prendre quelques notes pendant le temps de préparation, mais celles-ci ne constituent pas un document à remettre. Le support iconographique et le texte sont remis par l'examinateur au moment indiqué. L'évaluation porte sur la compréhension et la communication en langue anglaise, et non sur la réalisation de travaux de carrelage.

Le barème de présentation est ramené sur 20 points : les parties 1 et 2 représentent ensemble 13,3 points et la partie 3 représente 6,7 points. La grille nationale distingue les parties 1 et 2, notées ensemble sur 20, et la partie 3, notée sur 10.

PARTIE 1 : EXPRESSION ORALE EN CONTINU (8 points)

Réagir en anglais à un support iconographique professionnel

Vous disposez de 5 minutes pour observer le document DT 1 et préparer votre prise de parole. Présentez ensuite en anglais ce que vous voyez et ce que vous comprenez de la situation. Vous pouvez évoquer les personnes, le lieu, les travaux en cours, les outils ou matériaux visibles, les difficultés possibles et les mesures de sécurité pertinentes. Vous pouvez également exprimer une hypothèse ou donner votre avis. Aucun plan de commentaire particulier n'est imposé.

La prise de parole dure au maximum 5 minutes. Le document DT 1 est remis par l'examinateur au début du temps de préparation.

1.1 (8 points) Après les 5 minutes de préparation, réagissez en anglais au document DT 1 et développez votre présentation de manière intelligible et organisée.

PARTIE 2 : INTERACTION ORALE (5,3 points)

Interagir spontanément en anglais dans un contexte professionnel

L'examinateur engage un échange en anglais, d'abord à partir de votre présentation du document DT 1, puis, si nécessaire, sur votre expérience, vos activités ou une situation professionnelle courante. Répondez aux questions et demandez une clarification si vous n'avez pas compris.

Cette partie dure au maximum 5 minutes. Aucun document écrit n'est à compléter.

2.1 (5,3 points) Participez à l'échange en anglais en répondant aux sollicitations de l'examinateur, en apportant des précisions et en exprimant vos idées de façon compréhensible.

PARTIE 3 : COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (6,7 points)

Comprendre un court écrit professionnel en anglais

L'examinateur vous remet le document DT 2. Lisez-le, puis répondez en français aux questions ci-dessous. Vous pouvez vous appuyer sur le texte. Cette partie dure au maximum 5 minutes.

3.1 (1,5 point) Qui écrit le message et à qui s'adresse-t-il ?

3.2 (1,5 point) Quel travail doit être réalisé et dans quelle pièce ou zone ?

3.3 (1,5 point) Quels sont les deux problèmes signalés dans le message ?

3.4 (1,2 point) Que doit faire l'équipe avant de commencer la pose des carreaux ?

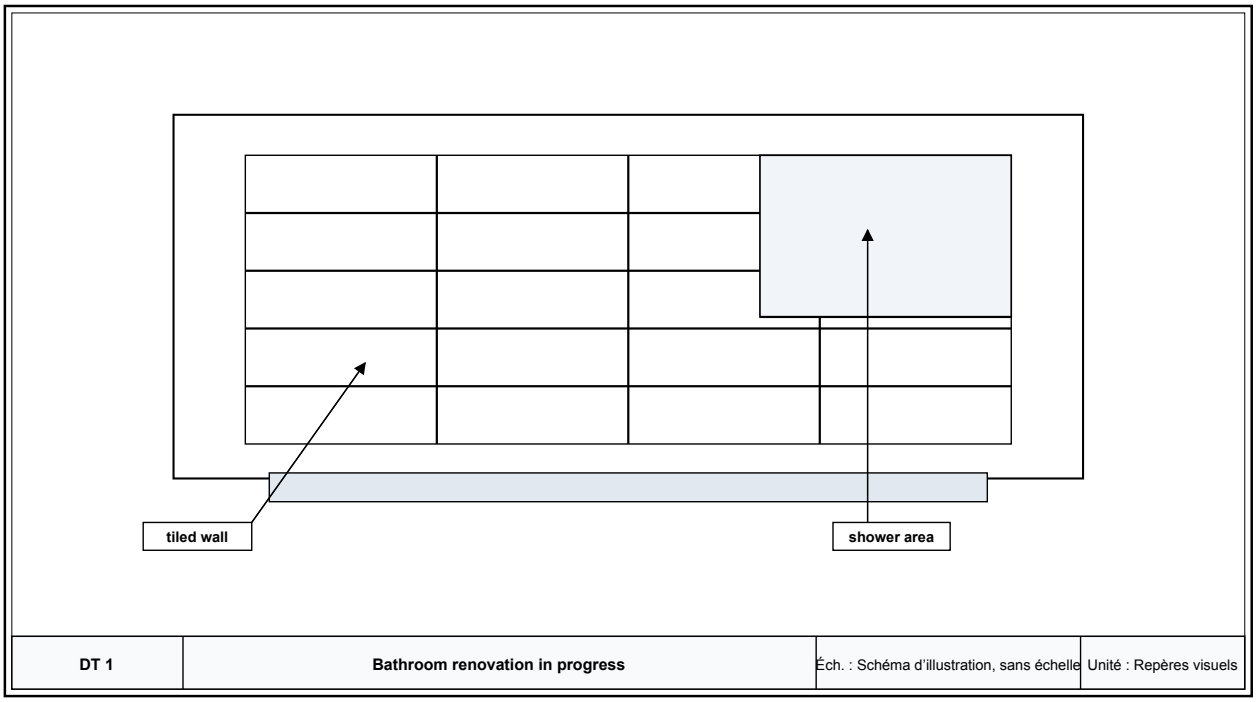
3.5 (1 point) Quelle est la demande formulée à la fin du message ?

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SUPPORT ICONOGRAPHIQUE : RÉNOVATION D'UNE SALLE DE BAINS

Support visuel remis au candidat pour la première partie de l'épreuve. La scène représente une salle de bains en cours de rénovation. Les éléments sont présentés pour susciter une prise de parole en anglais ; aucune connaissance de dimensions ou de normes n'est attendue.



DT 1	Bathroom renovation in progress	Éch. : Schéma d'illustration, sans échelle	Unité : Repères visuels

DT 2 : SHORT WORKPLACE EMAIL: BATHROOM RENOVATION

Read the email below. It is a short workplace communication prepared for this examination. The text contains all the information needed to answer the questions in Part 3.

From: Emily Carter, site supervisor
To: Northside Tiling team
Subject: Flat 4 bathroom, Thursday

Hi team,
Please start the bathroom tiling at Flat 4 on Thursday morning.
The wall tiles and adhesive are already on site.
The customer has chosen light grey tiles for the shower area.
When I checked the room today, I found two problems.
The floor is still wet after the plumbing test.
Also, one wall near the window is not completely flat.
Please do not begin tiling until the floor is dry.
Check the uneven wall with me before you prepare the surface.
I will meet you at the flat at 8.30 a.m.
Please reply today to confirm that you can come.

Best wishes,
Emily

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.